

**GT EUROLAB « CEM »**

## **COMPTE-RENDU DE LA 131<sup>ème</sup> REUNION**

Date et lieu de la réunion : **ALSTOM**  
**19 Septembre 2019**

Approuvé le : 23 janvier 2020

Diffusé le : 23 janvier 2020

Liste de diffusion :

- liste des membres du GT CEM
- SQUALPI : Mr LARHER Tanguy / Mme SAAD Nawal
- Secrétariat EUROLAB

Branche Française de la Fédération européenne des associations nationales  
de laboratoires de mesure, d'essais et d'analyse. EUROLAB aisbl

Siège social : 1 rue Gaston Boissier – 75015 PARIS

Tél : 01.40 43 37 40 Fax : 01.30 16 28 35

Email : [secretariat@eurolab-france.asso.fr](mailto:secretariat@eurolab-france.asso.fr) - Site web : <http://www.eurolab-france.asso.fr>

**§1 Compte rendu de la 130<sup>ème</sup> réunion**

Le compte-rendu de la 130<sup>ème</sup> réunion est approuvé avec des modifications qui seront intégrées avant diffusion.

**§2: Intégration de HAGER**

Jérôme COUTY de la sté HAGER (Obernai) intègre le GT CEM.

**§3 : Départs du GT CEM**

Cécile LASSERRE nous annonce son départ de SAGEMCOM, Stéphane HERGAULT la remplacera au sein du groupe.

Bertrand DESBORDES (LEGRAND) quitte le groupe et sera remplacé par Clément BELLET

**§4: Intercomparaison 61000-4-8**

Aucun nouveau commentaire n'ont été faits donc le rapport définitif va être diffusé.

**§5: Intercomparaison 61000-4-4**

Les paramètres d'essais pour la future intercomparaison ont été définis en séance :

- Niveau de tests 2kV
- Polarité + et –
- Fréquence de répétition 5 et 100kHz
- Tests avec ou sans découplage (un allongement du câble sera nécessaire)

Soit un total de 80 tests.

Loïc LEVIS va tenter de rédiger un projet pour être débattu lors de la prochaine réunion.

**§6 Point réglementaire sur la décision d'exécution 2019/1326/UE**

La décision d'exécution 2019/1326/UE est un nouveau format de liste de normes harmonisée qui a un inconvénient car elle liste en Annexe I les nouvelles normes applicables et en annexe II, celles qui deviennent obsolètes.

Ex : la 55035 est citée, elle remplace entre autre la 55024, mais la 55024 n'a pas de date de fin de présomption de conformité. Les labos et les industriels n'ont donc aucune visibilité, puisqu'il faut attendre la parution d'une autre décision pour avoir l'information.

Une demande de clarification a été faite auprès de Mme SAAD pour qu'elle l'exprime lors de l'EMC WP qui a lieu aujourd'hui.

**§7: 61000-4-3**

EN 61000-4-3 pour des équipements définis comme des équipements de sols mais ayant des dimensions (en hauteur) inférieure à 80cm (donc ne rentrant pas dans la zone homogène), si on les installe en essai tel que la norme convient de les installer (i.e : placés sur un support non

Branche Française de la Fédération européenne des associations nationales

de laboratoires de mesure, d'essais et d'analyse. EUROLAB aisbl

Siège social : 1 rue Gaston Boissier – 75015 PARIS

Tél : 01.40 43 37 40 Fax : 01.30 16 28 35

Email : [secretariat@eurolab-france.asso.fr](mailto:secretariat@eurolab-france.asso.fr) - Site web : <http://www.eurolab-france.asso.fr>

conducteur de 0,05 m à 0,15 m au-dessus du plan de sol) ils ne sont jamais exposés au champ calibré et connu.

Peut-on dans ce contexte pour autant affirmer que le produit a été testé correctement et est conforme à la norme ?

Réponse du groupe :

**Tableau 2 – Exigences pour la zone de champ homogène en vue de l'application de l'illumination totale, de l'illumination partielle et de la méthode des fenêtres indépendantes**

Gamme de fréquences	Exigences pour la taille de l'UFA et l'étalonnage quand l'EST s'adapte complètement dans l'UFA (illumination totale: méthode préférentielle)	Exigences pour la taille de l'UFA et l'étalonnage quand l'EST ne s'adapte pas complètement dans l'UFA (illumination partielle et fenêtres indépendantes: méthodes alternatives)
Inférieure à 1 GHz	Taille minimale d'UFA 0,5 m × 0,5 m  Taille de l'UFA par pas de quadrillage de 0,5 m (par exemple, 0,5 m × 0,5 m; 0,5 m × 1,0 m; 1,0 m × 1,0 m, etc.)  Etalonnage par pas de quadrillage de 0,5 m × 0,5 m  75% des points de l'étalonnage à l'intérieur des spécifications si l'UFA est supérieure à 0,5 m × 0,5 m. 100 % (les 4 points sans exception) doivent être dans la spécification pour des UFA de 0,5 m × 0,5 m.	<b>ILLUMINATION PARTIELLE</b>  Taille minimale d'UFA 1,5 m × 1,5 m  Taille de l'UFA par pas de quadrillage de 0,5 m (par exemple, 1,5 m × 1,5 m; 1,5 m × 2,0 m; 2,0 m × 2,0 m, etc.)  Etalonnage par pas de quadrillage de 0,5 m × 0,5 m  75% des points de l'étalonnage à l'intérieur des spécifications

## 7.2 Installation d'un matériel posé au sol

Il convient que le matériel à essayer soit placé sur un support non conducteur de 0,05 m à 0,15 m au-dessus du plan de sol. L'utilisation de supports non conducteurs évite la mise à la masse accidentelle de l'EST et la distorsion du champ. En ce qui concerne ce dernier point, le support doit être entièrement constitué d'un matériau non conducteur plutôt que d'un revêtement isolant sur une structure métallique. Il est éventuellement possible d'installer, sur une plate-forme non conductrice de 0,8 m de hauteur, un matériel destiné à être posé au sol dans la mesure où celui-ci n'est pas trop encombrant ou trop lourd, ou si sa hauteur n'est pas susceptible de nuire à la sécurité. Cette variante de la méthode d'essai normalisée doit être consignée dans le compte rendu d'essai.

Le tableau 2 explique que l'EST doit être dans l'UFA tout ou partie.

Donc, la limite pour ne pas poser un équipement de sol sur la table à 0,8m sera essentiellement une limite « physique » liée au poids par ex.

Conclusion : dans le cas exposé, le produit ne peut pas être considéré comme ayant subi correctement l'essai.

Branche Française de la Fédération européenne des associations nationales  
de laboratoires de mesure, d'essais et d'analyse. EUROLAB aisbl

Siège social : 1 rue Gaston Boissier – 75015 PARIS

Tél : 01.40 43 37 40 Fax : 01.30 16 28 35

Email : [secretariat@eurolab-france.asso.fr](mailto:secretariat@eurolab-france.asso.fr) - Site web : <http://www.eurolab-france.asso.fr>

## **§8 61000-4-6**

### **6.2.3.2 Pince de courant**

Ce dispositif réalise un couplage inductif avec le câble raccordé à l'EUT. Par exemple, avec un rapport de transformation de 5:1, l'impédance série de mode commun ramenée peut être négligeable par rapport à l'impédance de 150  $\Omega$  présentée par l'EA. Dans ce cas, l'impédance de sortie du générateur d'essai (50  $\Omega$ ) est transformée en 2  $\Omega$ . D'autres rapports de transformation peuvent être utilisés.

Les performances exigées de la pince de courant sont telles que l'augmentation de la perte de transmission du montage d'essai, produite par l'insertion d'une pince de courant, ne doit pas excéder 1,6 dB. La Figure 7 illustre un circuit de montage de vérification de la perte de transmission.

Question : d'où vient la perte d'insertion de 1,6dB et quelle est l'éventuelle conséquence du non-respect de ce point ?

Réponse : Cette perte d'insertion est probablement due au fait qu'au-delà de cette valeur, l'impédance de MC ramenée par la pince n'est plus négligeable vis-à-vis des 150 $\Omega$  exigés.

## **§9 Test d'un équipement de type «douchette » raccordé à un équipement de sol en DES (61000-4-2)?**

**2 modes de tests** sont à faire :

- Tests de la douchette posée sur son support en stand-by sur l'équipement de sol
- Tests de la douchette « en équipement de table » déportée de l'équipement de sol en mode mesure

## **§10 CISPR 37**

Actuellement un NP intitulé

TITLE OF PROPOSAL:

**Industrial, scientific and medical equipment - Limits and methods of in situ measurements and measurements of large size/high power equipment**

est sorti en janvier 2019 avec un objectif de sortie de norme en déc 2019. Ce sujet est intéressant à suivre par rapport à notre NT1

Branche Française de la Fédération européenne des associations nationales  
de laboratoires de mesure, d'essais et d'analyse. EUROLAB aisbl

Siège social : 1 rue Gaston Boissier – 75015 PARIS

Tél : 01.40 43 37 40 Fax : 01.30 16 28 35

Email : [secretariat@eurolab-france.asso.fr](mailto:secretariat@eurolab-france.asso.fr) - Site web : <http://www.eurolab-france.asso.fr>

## **Prochaine(s) réunion(s) :**

**EMITECH Montigny le 23 janvier 2020**

Branche Française de la Fédération européenne des associations nationales  
de laboratoires de mesure, d'essais et d'analyse. EUROLAB aisbl

Siège social : 1 rue Gaston Boissier – 75015 PARIS

Tél : 01.40 43 37 40 Fax : 01.30 16 28 35

Email : [secretariat@eurolab-france.asso.fr](mailto:secretariat@eurolab-france.asso.fr) - Site web : <http://www.eurolab-france.asso.fr>

## **Annexe : liste des participants**

### **Présents :**

- Thierry RAFESTHAIN (EMITECH)
- Cécile LASSERRE + Stéphane HERGAULT (SAGEMCOM)
- Bertrand DESBORDES (LEGRAND)
- Loïc LEVIS
- Abir BOUJEMAA (LNE)
- William MAGNON (SCHNEIDER)
- Vincent LAMAUD (AEMC Lab)
- Jérôme COUTY (HAGER)

### **Invités :**

- Alexandre ALLARD (LNE Statistiques)

### **Excusés :**

- Pierre Baptiste PETIT (CETIM)
- Yannick SAVOIE (LCIE)
- Toni IZZI (CNPP)
- Pascal BONNENFANT (EMITECH)
- Eric COEURET (EMITECH)

Branche Française de la Fédération européenne des associations nationales  
de laboratoires de mesure, d'essais et d'analyse. EUROLAB aisbl

Siège social : 1 rue Gaston Boissier – 75015 PARIS

Tél : 01.40 43 37 40 Fax : 01.30 16 28 35

Email : [secretariat@eurolab-france.asso.fr](mailto:secretariat@eurolab-france.asso.fr) - Site web : <http://www.eurolab-france.asso.fr>

Tableau de synthèse des sujets traités dans les CR ONF 116 (06/16) dans le cadre de la directive 2014/30/UE	
Sujets ON	N° de compte rendu :
Organisme Notifié	116
Fabricants	118
Normes harmonisées	127
Analyse de risques	127
Câbles	127-128
BREXIT	128
Décision 2019/1326/UE	131
Tableau de synthèse des produits	
Produits :	N° de compte rendu :
Aimants permanents	117
SAV des produits	118
Chargeurs nomades - Power bank	118
Baladeuse	118
Caméra sur rail	118
Edition des normes	118 -119
Accès POE	119
Décodeur câblé	119
Bracelet thérapeutique 61GHz	119
Validation d'un site en champ libre	119
Soudeuse fibre optique	120
Produit communicant Ethernet et Radio	120
Appareils de cuisson par contact (Plancha)	121
Ecran tactiles	122 -129-130
Appareil multifonctions	122
Fonction principale	123
Pb lors de l'insertion d'un RSIL	123
Pack batterie	124 -126
Multiprise avec parafoudre	124
Banc de tests	125
Maintenance (interface et équipement)	126
USB type C	126 -130
Chaudière au fioul	127
Equipements automobile de seconde monte	129

Branche Française de la Fédération européenne des associations nationales  
de laboratoires de mesure, d'essais et d'analyse. EUROLAB aisbl

Siège social : 1 rue Gaston Boissier – 75015 PARIS

Tél : 01.40 43 37 40 Fax : 01.30 16 28 35

Email : [secretariat@eurolab-france.asso.fr](mailto:secretariat@eurolab-france.asso.fr) - Site web : <http://www.eurolab-france.asso.fr>

Tableau de synthèse des normes	N° de compte rendu
Date d'application des normes techniques d'essais dans les normes produits	118-120-122-124-125
EN 61000-3-2/3-3/3-11/3-12.	117-121
EN 61000-4-2	128-131
EN 61000-4-3	121-131
EN 61000-4-4	116-121
EN 61000-4-5	116 -119-120-121-125
EN 61000-4-6	116 - 122- 123- 129-131
EN 61000-4-8	122
EN 61000-4-16	116
EN 50121-X / EN 50155	117-121-122-123-125-126-128
EN 55032 / 55035 / 55024	117-124-125 -126- 129
EN 55016-2-1	117 -119- 129
ETSI 201 486 / 301 489	117-128
Evolution des normes 61000-4-X	120
EN 61557-12	120
EN 61547	124-128
EN 60974-10	125
EN 62040-2	126
EN 60601-1-2	128
EN 61326-3-1	129

Branche Française de la Fédération européenne des associations nationales  
de laboratoires de mesure, d'essais et d'analyse. EUROLAB aisbl

Siège social : 1 rue Gaston Boissier – 75015 PARIS

Tél : 01.40 43 37 40 Fax : 01.30 16 28 35

Email : [secretariat@eurolab-france.asso.fr](mailto:secretariat@eurolab-france.asso.fr) - Site web : <http://www.eurolab-france.asso.fr>